

**SALLE DES MARIAGES**  
**CAPACITE D'ACCUEIL & PRECONISATIONS**

J'aurai bientôt l'honneur de vous accueillir, vous, votre famille et vos ami(e)s au sein de la salle des mariages. Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que cette salle répond à des règles strictes de sécurité en termes de capacité d'accueil.

L'hôtel de ville de Beaumont-sur-Oise est un établissement recevant du public qui doit se conformer à des exigences au regard de sa superficie. Son accès est donc limité à un nombre précis de personnes.

C'est pourquoi, je vous informe que la salle des mariages peut accueillir (en dehors des futurs mariés et témoins) **140 personnes** :

- 56 personnes assises
- 84 personnes debout (3 personnes / m<sup>2</sup>)

Aussi, je vous remercie de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires afin de respecter cette capacité d'accueil.

Par ailleurs, notre salle pouvant recevoir plusieurs cérémonies durant la même journée, nous vous demanderons de respecter la propreté et la disposition des lieux.

Enfin, par égard pour les espaces arborés et l'environnement, veuillez noter que la dispersion de cotillons, confettis, rubans ou autres accessoires de fête n'est pas autorisée. Vous aurez néanmoins la possibilité de disperser des fleurs naturelles ou encore des bulles de savon à l'extérieur de la salle.

Comptant sur votre compréhension,

Le Maire,  
Conseillère Régionale d'Ile-de-France,

Nathalie GROUX

